

Préface

Janvier 1946 : il fait froid en Hesse du Nord en ce premier hiver depuis la fin des hostilités. Le temps n'a vraiment rien d'idéal pour un déménagement de cette ampleur. Et pourtant, à Arolsen, jadis ville du cercle du Land de Waldeck, les préparatifs battent leur plein pour prendre en charge une quantité énorme de dossiers provenant de l'UNRRA (United Nations Relief and Rehabilitation Administration/Administration des Nations Unies pour l'Organisation des Secours et de la Reconstruction). Cette documentation, composée uniquement de documents à caractère personnel, avait été mise provisoirement dans des dépôts aux environs de Francfort depuis mai 1945. La recherche d'un siège adéquat a fini par avoir une issue heureuse.

Il s'avère indispensable de ranger de manière appropriée ces caisses remplies de documents uniques en leur genre afin de créer des conditions de travail optimales. Pour les nombreux anciens persécutés, ces dossiers précieux représentent bien souvent le seul espoir d'obtenir des informations sur le sort de membres de leurs familles. Le temps a montré la valeur véritable que renferment toutes ces tonnes de papier. Aujourd'hui, des personnes concernées, en nombre de plus en plus élevé, nécessitent d'urgence des pièces justificatives pour faire valoir leurs droits. En effet, les affaires de retraite et d'indemnisations ne peuvent se régler facilement que sur présentation de la preuve irréfutable de la persécution subie avec indication de sa durée. L'accès aux nombreux fonds spéciaux - tels ceux libérés récemment par les fondations "Entente et Réconciliation" en Europe de l'Est - dépend souvent des réponses fournies par le Service International de Recherches. Aujourd'hui encore, ce Service reçoit annuellement un nombre de demandes d'attestations largement supérieur à 200 000. Mais revenons cinquante ans en arrière. Il n'est pas seulement indispensable de "caser" ces milliers de mètres linéaires d'archives, mais aussi un nombre important de spécialistes accompagnant ce convoi tout particulier. Eux seuls peuvent garantir une exploitation en bonne et due forme des documents. Face au surcroît de travail qui s'annonce, il ne fait aucun doute qu'il sera nécessaire d'embaucher un grand nombre de collaborateurs supplémentaires. Peu de temps après le déménagement, l'effectif du personnel du Service de Recherches, sis désormais à Arolsen, s'élève déjà à plus de 1 400. La quête de lieux de travail et de possibilités d'hébergement pour cette "armée" fait également partie de la planification. Le choix d'Arolsen n'est certainement pas dû au hasard. Décisive fut, entre autres, sa situation géographique au centre des quatre zones d'occupation de l'époque, mais aussi l'infrastructure disponible. Arolsen ayant été en

grande partie épargnée des troubles de la guerre 39 - 45, les moyens de transport ainsi que les réseaux téléphoniques et télégraphiques étaient restés intacts. Toutes les conditions étaient donc remplies pour permettre un travail rapide et efficient.

Le texte suivant doit servir à une meilleure compréhension du travail du Service International de Recherches et des archives qu'il conserve. Nous espérons qu'il permettra de donner des éclaircissements sur les étapes difficiles de la constitution des différents fonds documentaires et de leur fichage, ce qui à l'époque représenta un véritable travail de pionniers. Qui pourrait mieux le faire qu'une personne directement concernée?

Monsieur E. Henschel, un collaborateur de longue date aujourd'hui retraité, raconte d'un point de vue très personnel les difficultés rencontrées lors de la création de cette institution qui travaille uniquement au service des anciens persécutés. Il est fort probable qu'un autre collaborateur raconterait différemment son histoire individuelle. Pourtant, pour tous les employés de la première heure, le fonds documentaire représente le dénominateur commun par excellence. Nous souhaitons que cette brochure commémorative encouragera les 400 collaborateurs actuels à poursuivre avec engagement et à mener à bien la tâche humanitaire qui leur a été confiée. Puisse-t-elle également apporter une contribution importante à la "mémoire de la persécution".

C. Biedermann

Arolsen, en janvier 1996